



GUIDE PRATIQUE  
**L'AGGLO**  
*à votre service*

ÉDITION 2025 · [agglo-heraultmediterranee.net](http://agglo-heraultmediterranee.net)    



# GOÛTEZ AUX SAVEURS D'ICI

GUIDE  
DES PRODUCTEURS  
EN CIRCUIT COURT



Téléchargez le guide sur [www.agglo-heraultmediterranee.net](http://www.agglo-heraultmediterranee.net)



# L'ÉDITO

## SÉBASTIEN FREY

Président de l'Agglomération  
Hérault Méditerranée,  
Maire d'Agde

**D**epuis 2003, notre Agglomération agit au service des habitants de nos 20 villes et villages. Elle y est très présente dans notre vie quotidienne. Je veille tout particulièrement à ce que son action soit la plus lisible et efficace pour le bien-être des 80 000 citoyens de notre territoire : entretien et embellissement du cadre de vie avec les services espaces verts et propreté voirie, gestion et préservation de la ressource en eau, développement d'un réseau de bus desservant nos cœurs de villes et villages et les principaux pôles économiques, médicaux, éducatifs, commerciaux, touristiques et de loisirs. Elle agit aussi pour la rénovation de l'habitat en centres anciens, en accompagnant les propriétaires et les locataires avec des dispositifs sur mesure. Notre territoire étant particulièrement attractif, l'Agglo agit pour le développement économique et la création d'emplois avec des services dédiés aux chefs d'entreprises et porteurs de projets. L'Agglo, c'est aussi la création de deux centres aquatiques à Agde et Pézenas afin de favoriser l'apprentissage de la natation. Avec un accès gratuit à la culture pour toutes les générations dans nos communes, le réseau de nos 11 médiathèques propose des animations littéraires toute l'année.

Je tiens à ce que chacun puisse s'épanouir pleinement sur notre territoire, avec la mise en place de services adaptés à chaque demande. Car, en embellissant votre cadre de vie, on favorise également le développement économique en rendant nos communes plus attractives. En ce sens, notre Agglo joue un rôle moteur pour donner du sens à l'action publique.

Je vous invite donc à découvrir au fil des pages de ce guide pratique, les services que notre Agglo propose afin de simplifier votre quotidien, faciliter vos démarches administratives et profiter de ce territoire exceptionnel où il fait bon vivre.



GUIDE PRATIQUE  
**L'AGGLO**  
*à votre service*



20 Communes

ADMINISTRATION  
GENERALE

SERVICES  
TECHNIQUES

AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE

DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE

DU LUNDI AU VENDREDI

8H30 - 12H00

14H00 - 17H30

Tel : 04.99.47.48.49

Fax : 04.99.47.48.50

accueil@agglo-heraultmediterranee.net



RETROUVEZ-NOUS SUR  
[WWW.AGGLO-HERAULTMEDITERRANEE.NET](http://WWW.AGGLO-HERAULTMEDITERRANEE.NET)

# SOMMAIRE

- 06 ÉQUIPEMENT DE LOISIRS**  
Les centres aquatiques l'Archipel et Ô Pézenas
- 
- 10 TRANSPORT**  
Le réseau Cap'Bus
- 
- 14 ESPACES VERTS ET PROPRETÉ VOIRIE**  
Des équipes mobilisées pour valoriser votre cadre de vie
- 
- 18 EAU ET ASSAINISSEMENT**  
Une équipe opérationnelle à votre service
- 
- 22 ENTRETIEN DES BERGES ET COURS D'EAU**  
Des plans de gestion pour prévenir les inondations
- 
- 26 AGRICULTURE**  
Un guichet unique pour accompagner les agriculteurs
- 
- 28 ÉCONOMIE**  
La création d'entreprise et le foncier économique
- 
- 34 HABITAT**  
Des dispositifs sur mesure selon vos besoins
- 
- 40 LA MISSION CŒUR DE VILLE D'AGDE**  
Un lieu d'information et d'échanges pour les habitants
- 
- 42 LE CAMPUS CONNECTÉ**  
Un enseignement supérieur proche de chez vous
- 
- 46 FORMATION ET EMPLOI**  
Des dispositifs pour vous accompagner
- 
- 50 FRANCE SERVICES**  
Un accompagnement pour accéder aux démarches numériques
- 
- 54 URBANISME**  
Un service pour instruire vos demandes
- 
- 56 LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT**  
Un service gratuit ouvert à tous
- 
- 58 AGENCES POSTALES**  
Les agences postales intercommunales
- 
- 60 MÉDIATHÈQUES**  
Faites le plein de culture
- 
- 64 TOURISME**  
Une équipe pour promouvoir une destination d'exception
- 
- 68 TRÈS HAUT DÉBIT**  
Fibre optique, des connexions optimisées
- 
- 70 L'ANNUAIRE**

Guide pratique l'Agglo à votre service •  
Contact : Service communication ZI le Causse -  
34630 St-Thibéry • Tél : 04 99 47 48 77 •  
www.agglo-heraultmediterranee.net •  
Directeur de la publication : Bruno Palleau  
Responsable de la publication : Céline Klein  
Graphisme et mise en page : Cynthia Bernabé  
• Impression : JF Impression • Tirage :  
46 000 exemplaires sur papier recyclé •  
Dépôt légal, numéro ISSN : 2101- 5503



3, 2, 1... À L'Ô !

# J'APPRENDS À NAGER AVEC L'AGGLO



LE NOUVEAU  
CENTRE  
AQUATIQUE DE



**L'AGGLO**  
HÉRAULT MÉDITERRANÉE

The logo for Pézenas, featuring a stylized white wave icon above the text.

**PÉZENAS**

## LES CENTRES AQUATIQUES “L'ARCHIPEL” ET “Ô PÉZENAS”

Apprentissage de la natation, natation sportive, loisirs en famille, aquafitness, ou natation scolaire, tout le monde se retrouve dans les 2 centres aquatiques de l'Agglo : “L'Archipel” à Agde et “Ô Pézenas” !



### L'Archipel

L'Archipel à Agde vous ouvre ses 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces de loisirs :

- > **Le bassin d'activités**, dont la profondeur ne dépasse pas 1,20m accueille les bébés nageurs, la natation maternité, ainsi que les activités aquafitness.
- > **Le bassin balnéo**, avec jets massants, parapluie, cols de cygnes, queue de carpe et lits à bulles est dédié à la détente.
- > **Enfin les nageurs confirmés**, les débutants ou encore les écoliers, pourront s'entraîner ou s'initier à la natation dans le bassin de 25 m.

### LES +

- > 1 BASSIN SPORTIF DE 25M
- > 1 BASSIN D'ACTIVITÉS
- > 2 TOBOGGANS
- > 1 BAIN BOUILLONNANT
- > 16 LITS À BULLES
- > 11 JETS MASSANTS



© Aurelia Blanc



## Archipel le Spa, une bulle de bien-être

Sur une superficie de 800 m<sup>2</sup> dédiée au bien-être et à la détente, Archipel le Spa vous propose :

- > **De découvrir l'Orient** et ses rituels beauté avec un hammam d'architecture traditionnelle, en mosaïques et marbre.
- > **De vous évader** vers les espaces nordiques avec un sauna sec ou humide, une douche au seau et une fontaine à glace.
- > **De prendre soin de vous** avec une large palette de soins visages et corps et de massages.

*Accès Spa possible à partir de 16 ans accompagné d'un adulte.*



**Centre aquatique et Spa,  
Archipel Agde**

**Impasse Jean Rat**

**34300 Agde**

**Tél. 04 67 35 32 00**

**centresaquatiquesagglo.com**





## Centre aquatique "Ô Pézenas"

Conçu pour favoriser l'apprentissage de la natation, ce centre aquatique est dédié à l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement à ceux des communes du Nord de l'Agglo.



### 5 788 m<sup>2</sup> d'espaces innovants

- > **Un bassin d'apprentissage** et une pataugeoire. Conçu pour l'enseignement de la natation scolaire, ce bassin d'apprentissage de 20mx10m offre une profondeur de 1m20 sur moitié puis de 1m60 et dispose de 5 lignes de nage.
- > Avec son habillage inox revêtu, **le bassin nordique** rénové conserve ses 5 lignes de nage. Ses dimensions de 25mx12,5m et sa profondeur de 2m50 permettent la pratique de la natation sportive. Il bénéficie d'un accès depuis l'intérieur de l'établissement par le biais d'un sas aquatique.
- > En extérieur, les enfants peuvent s'amuser autour du **splashpad aquatique** de 70 m<sup>2</sup> : cette zone de jeux d'eau sécurisée est immersive et sans profondeur d'eau.

### LES +

- > 350 jours d'ouverture/an 7 j / 7
- > + de 1800 h/an d'ouverture au public pour venir pratiquer librement la natation en extérieur ou intérieur.
- > Des activités santé/forme pour tous avec des cours d'aquafitness !



### D'INFOS

Centre aquatique  
"Ô Pézenas"

84, avenue de plaisance

Tél. 04 67 35 32 00

[centresaquatiquesagglo.com](http://centresaquatiquesagglo.com)

Son architecture bioclimatique en fait un équipement moderne et respectueux de l'environnement : il est économe en énergie et en coût de fonctionnement grâce à la géothermie qui permet de capter l'eau chaude naturelle (32°) à 800 mètres de profondeur.

## Demandez le "Pass' Agglo" !

**Vous êtes résident sur notre territoire ? Profitez de tarifs préférentiels dans nos 2 centres aquatiques grâce au Pass' Agglo.**

**Obtenez le gratuitement en vous présentant dans les centres aquatiques, muni d'une pièce d'identité (livret de famille pour les mineurs), d'un justificatif de domicile et d'une photo.**

# TRANSPORT



# LE RÉSEAU CAP'BUS VOUS NE POURREZ PLUS VOUS EN PASSER !

Cela vous dirait de gagner du temps, de l'argent et de la sérénité ? Afin d'accompagner les déplacements des habitants du territoire et des estivants, l'Agglo Hérault Méditerranée vous propose de découvrir l'offre de mobilité de son réseau Cap'Bus, en partenariat avec l'appui technique de Kéolis Agde.



## Le bus avec plus de services

### Une connexion renforcée avec la gare d'Agde

Le réseau de bus est désormais plus connecté à la gare avec des correspondances TER renforcées à destination et en provenance de Montpellier et Béziers.

Avec les lignes 2, 3 et 4, l'utilisateur peut profiter d'un passage de bus toutes les 20 minutes entre la gare et le centre-ville.

### Des communes mieux desservies

Bessan, Vias, Florensac, Pomérols, Pinet, Agde, Pézenas... toutes ces communes bénéficient de dessertes avec des liaisons plus directes et adaptées aux déplacements des habitants du territoire.



## A NOTER

- > **Une ligne régulière** pour les habitants de Pézenas, Castelnau-de-Guers, Pinet, Pomérols, Florensac et Agde avec la ligne 7.
- > **Un bus toutes les heures** entre Agde et Pézenas avec les lignes 5 et 7.
- > **Plus de bus** à destination de la Zone Commerciale "Les Portes du Littoral" avec les lignes 2 et 4.
- > **La Zone d'Activités "Héliopôle"** à Bessan est desservie par la ligne 5.



## ☀ Le transport à la demande (TAD)

Appelé plus facilement le TAD, le transport à la demande permet aux habitants des communes dont les secteurs sont moins bien desservis, de se déplacer facilement.

Il existe 4 lignes de TAD sur le territoire :

- > **La ligne A** : Portiragnes Plage - Portiragnes - Vias - Vias Plage - Agde - Grau d'Agde
- > **La ligne C** : Saint-Pons-de-Mauchiens - Montagnac - Aumes - Pézenas
- > **La ligne D** : Cazouls-d'Hérault - Lézignan-la-Cèbe - Tourbes - Pézenas
- > **La ligne E** : Adissan - Nizas - Caux - Pézenas

### Le TAD, comment ça marche ?

Pour assurer le passage du bus en TAD à votre arrêt, il faut réserver du lundi au vendredi (hors jours fériés), au plus tard la veille avant 16 heures.

Attention, les réservations pour le lundi se font uniquement le vendredi qui précède, avant 16 heures.



### Comment réserver ?

- > Sur internet avec un formulaire en ligne disponible : <https://www.capbus.fr>
- > Par téléphone au numéro vert suivant : **0800 350 310**
- > Lors de votre appel, préparez les renseignements suivants :
  - Vos **coordonnées** : nom, prénom, téléphone, e-mail.
  - Votre **voyage** : la date du voyage, l'heure de départ, la ligne souhaitée, l'arrêt de montée et celui de descente et le nombre de voyages.



## Une offre estivale élargie

La navette littorale devient désormais la navette des plages et offre de nouvelles destinations au Cap d'Agde vers l'île des loisirs et le village naturiste.

Elle complète l'offre de transport des autres lignes régulières : les lignes 2, 3, 4 emmènent également les voyageurs vers toutes les destinations "plage" du littoral, du lundi au dimanche et même pendant les jours fériés.

### Des bus plus tard le soir pour accompagner toutes les sorties

L'été, le réseau Cap'Bus renforce son offre de mobilité en soirée, avec notamment des services :

- > **Jusqu'à 1h sur la ligne 3**  
(Agde > Grau d'Agde > Cap d'Agde)  
du lundi au dimanche.
- > **Jusqu'à 1h** pour la **nouvelle navette des plages**.



## D'INFOS

**Agence commerciale**

**1 bis Quai Commandant Réveille  
Agde**

**Tél. 04 67 01 22 24**

**www.capbus.fr**

**Ouvert du lundi au samedi  
(9h-12h et 13h-17h)**

**Les fiches horaires et plans sont disponibles sur le site [www.capbus.fr](http://www.capbus.fr), à l'agence Cap'Bus et à la demande auprès des conducteurs.**

## 1 SMS = 1 TICKET DE BUS

Le réseau Capbus vous propose un service d'achat de ticket par SMS !

Bonne nouvelle, C'est super simple !

- 1- Envoyez "CAPBUS" au 93 030 pour acheter un ticket unitaire valable 1 heure.\*

Le prix du ticket est de 1 €

- 2- Recevez le ticket par SMS et présentez le au conducteur à la montée dans le bus.

Ce SMS fait office de titre de transport.

- 3- Le paiement s'effectuera automatiquement sur votre facture téléphonique ou sera débité de votre compte prépayé.

\*Attention : seuls les opérateurs Orange, Free, SFR et Bouygues sont éligibles.

## 1 SMS = 1 TICKET pour voyager en bus

Envoyez **CAPBUS** au **93030**

**1€ VALABLE 1H**

Correspondances (hors trojets aller/retour) sur tout le réseau CAP'BUS

\*Prélevé sur votre facture téléphonique

# ZÉRO PESTICIDE

*C'est l'affaire de tous !*

Ne pas jeter sur la voie publique.



L'Agglo s'engage  
<http://www.agglo-heraultmediterranee.net>

ZÉRO  dans nos villes  
et villages  
PESTICIDE

# ESPACES VERTS ET PROPRETÉ VOIRIE DES ÉQUIPES POUR VALORISER VOTRE CADRE DE VIE

L'Agglo Hérault Méditerranée a mis en place un mode de gestion durable de ses espaces verts tout en poursuivant ses objectifs : réduire l'arrosage et supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires\*. Ce changement de pratiques répond à des enjeux de santé publique et de respect de la biodiversité.



## Le service des espaces verts

Différents corps de métiers interviennent quotidiennement sur les 20 communes du territoire pour aménager des jardins secs, élaguer les arbres (46 000 arbres), entretenir les abords des cours d'eau, faucher et nettoyer les 178 bassins de rétention du réseau pluvial, tailler les haies (114 kms de haies dont 70 km sur Agde, le Cap d'Agde, le Grau d'Agde et la Tamarissière) et tondre les pelouses (40ha de pelouses - 24 stades).

Cette répartition des tâches assortie d'une mutualisation des matériels et engins mécaniques permet d'offrir un service public de proximité de qualité.



## Le service propreté / voirie

Les agents assurent le maintien de la propreté des espaces publics. Leur mission consiste à nettoyer les rues et les trottoirs, les parkings, les places et les jardins publics de nos 20 villes et villages.

Pour optimiser le travail des agents, l'Agglo effectue des acquisitions de matériels qui bénéficient à l'ensemble des communes : les aspirateurs de voirie permettent d'accéder aux ruelles les plus étroites et les balayeuses garantissent un nettoyage plus efficace des avenues et des voiries des lotissements.

*\*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi a interdit l'usage des produits phytosanitaires chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts, parcs, jardins de la voirie, cimetières et terrains de sport.*



## Les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont des actes d'incivilité qui portent atteinte à l'environnement, à la qualité du cadre de vie quotidien des habitants et à notre attractivité touristique.

Pour éradiquer rapidement et durablement ce fléau, la Ville d'Agde, l'Agglo Hérault Méditerranée et le SICTOM ont décidé de durcir les règles et de renforcer les moyens pour identifier les dépôts et les contrevenants.

- > Tout dépôt sur la voie publique sera considéré comme un dépôt sauvage et donc totalement interdit avec des **contraventions allant de 135 à 1500€**.
- > Tout "encombrant" (électroménager, matelas, mobilier usagé...) abandonné sur la voie publique est désormais considéré comme un dépôt sauvage et sera verbalisé en conséquence.
- > **Nous sommes tous responsables** : trier ses déchets et aller en déchèterie sont des actes citoyens d'autant que les 10 déchèteries du territoire sont gratuites et ouvertes au moins 6J/7.

Seules les Personnes à Mobilité Réduite pourront bénéficier d'une prestation programmée d'enlèvement d'encombrant à leur domicile en appelant le :

- > CCAS d'Agde : 04 67 94 66 35
- > Pour toutes les autres communes : 04 67 90 48 03

## TRIER AVEC LE SICTOM PÉZENAS-AGDE ÇA EN JETTE !

Le SICTOM assure un service public de proximité au quotidien en collectant et en traitant nos déchets. Il prend en charge la collecte des bacs individuels, des points de tri, ainsi que des déchèteries. Son rôle est essentiel pour garantir un traitement efficace des déchets tout en encourageant le tri et la valorisation des ressources, contribuant ainsi à la propreté et à la préservation de notre environnement.



## PRATIQUE : Comment faire pour obtenir ... ?

### → Un badge d'accès en déchèterie

- > Je me connecte sur <https://portail-usagers.sictom-pezenas-agde.fr/demandeaccess>.
- > Je renseigne les informations demandées.
- > Je transmets mes documents :
  - Particuliers : carte grise véhicule et justificatif de domicile de moins de 3 mois.
  - Professionnels : carte grise véhicule, extrait de Kbis de moins de 3 mois et RIB.
- > Après validation je reçois mon badge.

### → Un bac jaune + grand

Avec tous les emballages et papiers qui se trient, votre bac jaune est trop petit ? Pas de problème, le SICTOM vous en propose un plus grand gratuitement !

### → Un kit biodéchets

Vos restes alimentaires ne sont pas des déchets, mais une ressource pour la terre ! Triez-les grâce à un kit biodéchet (bioseau, sacs compostables pour initier ce nouveau geste de tri, guide du tri et clé d'accès aux bornes de collecte) :

- > À récupérer directement à l'accueil du SICTOM (Siège administratif de Nézigian l'Evêque et Antenne du Littoral à Agde)
- > Ou sur rendez-vous au 04 67 98 45 83 ou [biodechets@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:biodechets@sictom-pezenas-agde.fr)

### → Un composteur ou lombric composteur à prix réduit

Pour encourager la pratique individuelle du compostage, le SICTOM propose un composteur, avec une participation de 30€, ou un lombricomposteur, avec une participation de 30€ plus la souche de vers à 35€. Contactez le SICTOM pour plus d'informations.



## Mes services +

Je suis une personne à **mobilité réduite**, je bénéficie de services réservés :

- > **Collecte de mes déchets devant ma porte.** Sur justificatif d'invalidité, le SICTOM propose un service de collecte de vos déchets en bac directement devant votre domicile.
- > **Enlèvement de mes encombrants à domicile.** Prenez rendez-vous en un simple coup de fil :
  - Si vous habitez Agde : contactez le CCAS au 04 67 94 66 35
  - Si vous habitez une autre commune : contactez le 04 67 90 48 03 !

## D'INFOS



**SICTOM Agde-Pézenas**  
 27, avenue de Pézenas  
 34120 Nézigian-l'Evêque  
 Tél. : 04 67 98 45 83

**Antenne du Littoral**  
 16-16 bis rue Jean Roger  
 34300 Agde  
 Tél. : 04 11 95 00 97  
[contact@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:contact@sictom-pezenas-agde.fr)  
[www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)

**EAU**

**ET ASSAINISSEMENT**



# L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT C'EST L'AGGLO ! UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE À VOTRE SERVICE

L'accès à l'eau et au traitement des eaux usées est assuré par les services de l'Agglo Hérault Méditerranée qui vous garantissent un service continu et de proximité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Notre Agglo a également la gestion et la responsabilité de tous les ouvrages rattachés à l'eau et à l'assainissement.



## Un service de proximité professionnalisé

Le service compte plusieurs corps de métiers parmi lesquels les fontainiers, les agents d'exploitation, les techniciens en charge du suivi des chantiers et du traitement de l'eau ou les agents d'accueil à la facturation. Les conditions de travail de la régie ont été optimisées et améliorées, pour être au plus près des usagers. Lorsque les fuites sont importantes, les agents n'hésitent pas à intervenir de nuit pour effectuer des coupures d'eau afin de ne pas gêner la population et la circulation.

De plus, toujours dans l'optique d'être au plus proche des usagers, la création d'un bâtiment dédié à la Direction de l'Eau verra le jour sur la commune de Bessan à proximité immédiate du parc d'activités économiques Héliopôle, sortie autoroute A9.



## Préserver la ressource

L'eau est un enjeu majeur pour les années à venir. Afin de préserver cette ressource vitale, l'Agglo veille à rendre les réseaux plus efficaces et minimiser ainsi les fuites. L'assainissement est tout aussi important, les rejets dans les milieux naturels doivent être plus propres pour avoir le minimum d'impact sur les écosystèmes et ne pas perturber la ressource dans laquelle nous vivons.

D'importants travaux de modernisation du réseau ont été engagés dans nos 20 communes pour limiter les fuites d'eau, améliorer le rendement et préserver la ressource.



## La télérelève pour mieux contrôler sa consommation

Pour permettre aux usagers de suivre leur consommation d'eau potable et de détecter une consommation anormale, l'Agglo Hérault Méditerranée développe la télérelève des compteurs d'eau sur le territoire. Un dispositif utile pour détecter les fuites !



## Les bons gestes

- > **Protégez votre compteur du gel** : s'il est placé à l'extérieur, positionnez des plaques de polystyrène compensées sur les parois du regard.
- > **Pour une absence prolongée** : vidangez votre installation, fermez le robinet d'arrêt général, ouvrez tous les robinets de votre installation afin que l'eau s'écoule. Puis refermez-les.
- > **Vérifiez les fuites d'eau** : pour éviter le gaspillage et limiter un surcoût de votre facture, surveillez votre consommation sur votre compteur. Si l'index tourne sans qu'aucun robinet ne soit ouvert, il y a probablement une fuite. Faites appel à un plombier pour la réparation.





## PRATIQUE : Mensualisez-vous et payez votre facture d'eau en ligne !

Un portail de paiement en ligne est proposé aux abonnés désirant régler leur facture par carte bancaire. Ce portail, accessible depuis la page d'accueil du site de l'Agglo Hérault Méditerranée, permet aux abonnés de consulter leurs factures, de contacter le service eau et assainissement de l'Agglo, de pouvoir télécharger les documents pour un nouvel abonnement, la mensualisation ou une résiliation...

### Comment payer sa facture en ligne ?

Vous devez pour cela créer un compte privé. Voici les différentes étapes à respecter :

**1> Demandez votre code abonné d'ouverture au service de l'eau.**

Composez le 04 30 23 94 31 (Taper 1) un agent vous fournira votre code abonné.

**2> Connectez-vous** au portail du site de l'Agglo Hérault Méditerranée : <https://www.agglo-heraultmediterranee.net>

**3> Cliquez sur l'onglet "payer sa facture d'eau"**. Vous allez alors être redirigé vers le portail BL citoyen.

**4> Créer un compte** pour vous inscrire en complétant les données demandées et en notant le code abonné d'ouverture.

**5> Un message de confirmation** finalisera alors l'inscription.

*Les données personnelles notées lors de la création du compte sont protégées et accessibles uniquement par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglo Hérault Méditerranée. Les téléservices offerts par l'Agglo ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*



### Demande d'adhésion pour la mensualisation : Service des eaux

Tél. 04 30 23 94 31 (Tapez 1)  
[serviceeseaux@agglohm.net](mailto:serviceeseaux@agglohm.net)  
Agglo Hérault Méditerranée  
ZI le Causse 22 av. du 3<sup>ème</sup> Millénaire • Saint-Thibéry  
Service ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



### Astreintes : Les numéros utiles en cas de problème

> **Pour les communes du Sud** Eau et assainissement (Pomérols, Saint-Thibéry, Bessan, Florensac)  
Tél. 06 28 53 48 85

> **Pour les communes du Nord** Pézenas (eau potable), Castelnaud-Guers (eau et assainissement), Lézignan-la-Cèbe (eau et assainissement), Tourbes (assainissement), Nizas (assainissement), Cazouls-d'Hérault (assainissement), Adissan (assainissement), Caux (assainissement)  
Tél. 07 87 62 36 81

### Pour les communes exploitées en Délégation de Service Public :

> Pinet, Vias et Montagnac  
Tél. 0 977 428 465

> Agde, Aumes, Portiragnes, Saint-Pons-de-Mauchiens et Nézignan-l'Évêque.  
Tél. 0 977 401 138

# ENTRETIEN DES BERGES

# ET COURS D'EAU



## DES PLANS DE GESTION POUR PRÉVENIR LES INONDATIONS

La loi permet à l'intercommunalité via la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de se substituer aux riverains pour mettre en œuvre des études ou des travaux à caractère d'intérêt général ou d'urgence dans le cadre d'arrêtés préfectoraux.



### L'intervention de l'Agglo Hérault Méditerranée

L'implication de la collectivité répond :

- À une remise en état rapide des cours d'eau après de fortes crues.
- À une défaillance d'entretien des riverains.
- Au besoin d'agir simultanément à l'échelle de grands linéaires de berges appartenant à plusieurs propriétaires.
- À des travaux nécessitant des engins spécifiques

Les 20 communes de notre Agglo sont parcourues par 675kms de cours d'eau. Ces linéaires ont été diagnostiqués, et cela a permis de faire ressortir les secteurs :

- Dont la gestion contribue fortement à la prévention du risque inondation vis à vis d'enjeux humains.
- Dont la richesse écologique est marquée.

Les élus communautaires, ont ainsi pu valider la possibilité d'intervenir sur ces linéaires identifiés, représentant au total 353kms.

Des plans de gestion des divers cours d'eau ont été établis pour définir des fréquences et intensités de travaux. Une déclaration d'intérêt général pour chacun des bassins versants est ensuite prise, pour légitimer ces interventions par l'Agglo et instaurer une servitude de passage pour le besoin des travaux.

**Outre ces actions de substitution par la collectivité, il est rappelé que les propriétaires riverains demeurent en tout état de cause responsables juridiquement du bon entretien de leurs berges programmé dans chaque plan de gestion des différents cours d'eau.**



## LES ACTIONS ENGAGÉES PORTENT SUR :

- L'entretien de la végétation de berge et celle poussant dans le lit .
- L'enlèvement des embâcles et déchets.
- La replantation d'arbres sur les secteurs dépourvus.
- La gestion des espèces exotiques envahissantes (ragondin, canne de Provence...).
- Le décompactage des bancs de matériaux dans le lit pour faciliter leur mobilité en période de crue.
- L'ensemble de ces interventions font l'objet de suivis et d'inventaires préalables.



**La collectivité n'a pas la charge de conforter les berges.**



## + D'INFOS

### BESOIN DE CONSEILS ?

**Nous vous invitons à contacter les techniciens de rivière de l'Agglo pour un appui technique ou réglementaire.**

Service Ingénierie aquatique et risques naturels

Tél. 04 99 47 48 36



Vous êtes concernés par les obligations légales de débroussaillage par rapport au risque feu de forêt. Attention, sur les berges les pratiques diffèrent. Nous pouvons vous conseiller !



Pour consulter la plaquette éditée par la Police de l'Eau :  
[www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)



Pour vérifier le classement des cours d'eau et fossés défini par l'Etat.

# GEMAPI

**GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES  
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS**



**2 ENTREtenir**  
les cours d'eau et les berges



**3 PRÉSERVER**  
les milieux aquatiques,  
les zones humides, la ripisylve,  
la biodiversité



**4 MAINTENIR**  
les cordons dunaires et les plages



# Mangez Local !

c'est **bon, sain**  
et **responsable**



Service Communication Agglo Hérault Méditerranée : 04 99 47 48 77



**DÉVELOPPE LES CIRCUITS COURTS**

# VALORISATION DES FILIÈRES AGRICOLES UN GUICHET UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Vous êtes agriculteur, vous souhaitez vous installer sur notre territoire, développer, diversifier votre activité ou figurer dans le guide des producteurs locaux ? Le service agriculture de l'Agglo vous accompagne dans vos démarches.



Afin de soutenir la production agroalimentaire locale et le développement des circuits courts, notre Agglo s'est engagée dans une démarche visant à accompagner les différentes filières agricoles du territoire : viticulture, maraichage, arboriculture, agropastoralisme, élevage, valorisation des produits de la mer... Son service agriculture accompagne les producteurs dans leurs démarches :

- > Mobilisation du foncier.
- > Accompagnement à l'installation et à la transmission.
- > Diversification des productions agricoles.
- > Modernisation et qualification des équipements.

Pour valoriser leurs productions, elle édite un guide recensant l'ensemble des producteurs du territoire par filière.



**Service agriculture**  
Tél. 04 11 79 02 20  
k.capus@agglohm.net

DESTINATION ÉCONOMIQUE

# SÈTE CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

Sète Cap d'Agde Méditerranée  
soutient le développement  
des entreprises  
et la création d'emplois

IMPLANTATION  
FORMATION  
ANIMATION  
INNOVATION  
ACCOMPAGNEMENT

## BLUE

AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



suivez nous :   

[setecapdagde-destinationeco.fr](http://setecapdagde-destinationeco.fr)

webEtna - © H. Comte, O. Myrand, Shutterstock - 09/2024



# CRÉATION D'ENTREPRISE ET FONCIER ÉCONOMIQUE : MISEZ SUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF !

Vous avez un projet de création d'entreprise ou de start-up et vous souhaitez vous développer sur notre territoire ? Bénéficiez d'un panel de services et d'aides disponibles sur nos parcours dédiés "Commerce", "Entrepreneuriat" et "Implantation".



L'Agglo Hérault Méditerranée aux côtés de l'agence d'Attractivité BLUE vous offre l'opportunité de profiter de réseaux d'affaires sur un territoire élargi avec un accès privilégié aux décideurs publics et privés du territoire.



## Du projet innovant aux trois premières années d'existence de l'entreprise "startup"

- > Une offre de services complète, à partir de 150€ HT par mois : bureaux en accès illimité incluant les services de la Pépinière plus le coaching mensuel, des ateliers dédiés à l'innovation, des formations et un appui à la recherche de financement.
- > Une offre de services flexible, à partir de 45€ HT par mois : espaces de travail accessibles 5 jours/mois incluant des permanences d'experts, des workshops... ainsi que des rendez-vous réguliers (Gigamed Cafés, Afterwork) pour développer votre réseau.



- > L'Agglo propose des locaux professionnels vacants au sein de deux structures immobilières d'accueil des entreprises, sous forme de pépinières/hôtels d'entreprises avec Gigamed à Bessan et Gigamed Explore à Saint-Thibéry.



L'Agglo met à disposition des jeunes entreprises un immobilier dédié (bureaux et ateliers) et adapté à leurs problématiques avec de multiples avantages :

- > Un loyer moins élevé que les prix du marché immobilier local.
- > **Un bail souple et progressif**, qui s'adapte à l'évolution de la jeune entreprise : bail de 6 à 36 mois avec préavis de rupture d'un mois et possibilité d'ajouter des bureaux en cas de croissance.
- > **Des espaces communs** : salles de réunions modulables équipées en wifi et vidéoprojecteurs ; espace de co-working.
- > **Des services mutualisés** : accueil courriers/livraisons, photocopieur, salon V.I.P...
- > **Un écosystème stimulant** d'entrepreneurs et de partenaires économiques (mise en réseau, événements, ateliers...). Les pépinières de l'Agglo sont membres d'Ad'Occ et de la French Tech Occitanie (accès à un réseau d'envergure régionale, à des formations, des événements...).



**Responsable pépinières  
GIGAMED et innovation**

Julien Machado

[j.machado@agglohm.net](mailto:j.machado@agglohm.net)

[www.gigamed.org](http://www.gigamed.org)

Tél. 04 67 77 42 91/06 79 83 40 42



## **Accompagnement des projets au sein des communes de l'Agglo, sorties de Pépinière, croissance, développement, cessions d'entreprises**

Bénéficiez d'un accès privilégié aux informations sur les aides à la création et au développement des entreprises sur notre territoire. L'Agglo a mis en place Gigamed Entreprise, un guichet unique structuré composé de plus de 30 partenaires publics et privés pour offrir aux créateurs et aux entrepreneurs du territoire un accompagnement personnalisé sur l'ensemble de leurs besoins (Développement, Gestion des difficultés & Transmission) :

- > Offre de services coordonnée et personnalisée pour soutenir vos projets de développement intégrant les dispositifs des partenaires du consortium Gigamed Entreprise.





## Une offre de foncier économique

L'Agence d'Attractivité Blue et l'Agglo vous proposent un accompagnement sur-mesure dans toutes les étapes de votre projet d'implantation et de développement immobilier ! Ce partenariat à l'échelle de la destination Sète Cap d'Agde Méditerranée vous apporte toutes les clés nécessaires pour donner vie à votre projet, trouver vos collaborateurs et intégrer l'écosystème du territoire pour vous lancer et vous développer. L'Agglo propose une offre attractive et étendue de foncier économique au sein de 24 espaces économiques d'une surface totale de 254 ha.

- > Cellule Financement pour accélérer l'accès aux dispositifs financiers publics /privés.
- > Cellule Ressources Humaines pour faciliter vos démarches.
- > Autodiagnostic de la CCI de l'Hérault et de la CMA de l'Hérault pour anticiper les difficultés.
- > Cellule de prévention et de traitement des difficultés composée de partenaires compétents pour activer, en toute confidentialité, les dispositifs pertinents.
- > Cellule transmission / reprise : valorisation de l'entreprise, repreneurs, en partenariat avec les chambres consulaires.
- > Veille active avec les mairies pour détecter les projets de transmission et accompagner la réussite de votre reprise.



### Accompagnement aux Entreprises

Nathalie Van Twembeke

[gigamedentreprise@agglohm.net](mailto:gigamedentreprise@agglohm.net)

Tél. 04 99 47 48 84/06 65 00 04 33



### Une offre de services dédiée :

- > **Conseil et accompagnement à l'implantation** : BLUE et l'Agglo ont développé une stratégie d'accueil pour répondre à vos besoins ;
- > Nous souhaitons concrétiser vos ambitions foncières et bien plus avec une logique de **Pack Accueil** : commerces et services, logement, éducation, loisirs...
- > Nous assurons une **coordination en mode projet** ainsi qu'une mise en **réseau avec les différents partenaires** externes et les services de l'Agglo :





service financement, ADS (état sur les autorisations administratives), transports mobilité, innovation, recrutement, aménageurs... Région Occitanie et son agence Ad'Occ, consulaires, France Travail, BPL...

- > **Mise en relation avec des investisseurs privés et des professionnels de l'immobilier d'entreprises** avec lesquels l'Agglo travaille en collaboration (projet d'Hôtel d'entreprise).
- > **Animation des parcs d'activités économiques communautaires** : relais pour toutes questions relatives à la gestion de la zone et au développement de démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT).



**Agence d'Attractivité Economique  
BLUE / AGGLO**  
Séverine Michau  
**s.michau@agglohm.net**  
**Tél. 04 99 47 48 20 / 07 86 95 10 56**  
Maeva Rion  
**Tél. 06 07 33 54 93**  
**contact@investinblue.fr**  
**www.investinblue.fr**

## **Création ou reprise d'un commerce en cœur de ville**

Implantez votre commerce et participez à la redynamisation des cœurs de ville :

Le service commerce de l'Agglo vous accompagne dans l'ensemble des démarches liées à l'installation de votre commerce :

- > Incubateur commerce pour structurer, valider et tester votre projet de création.
- > Accompagnement à l'implantation (recherche de locaux, aides disponibles pour les investissements).
- > Conseils et formations réglementaires avec l'appui des partenaires compétents.
- > Appui au développement commercial (présence digitale, stratégie marché...).
- > Soutie aux associations de commerçants et aux animations commerciales.



**Service Commerce**  
Vincent Etienne  
**commerce@agglohm.net**  
**Tél. 04 99 47 48 84**  
**Port. 06 59 71 38 57**



DESTINATION ÉCONOMIQUE

**SÈTE CAP D'AGDE  
MÉDITERRANÉE**

Ici pas de frontière pour le business !

**Développez votre réseau  
& rejoignez**

**LE CLUB**

**DES ENTREPRENEURS**  
Sète Cap d'Agde Méditerranée

- **Participer**

à des workshops thématiques et  
faire part de votre expérience

- **Partager**

des rendez-vous conviviaux autour du sport,  
de la culture et de la gastronomie

- **Bénéficier**

d'un accès privilégié aux décideurs  
publics/privés du territoire

- **Devenir**

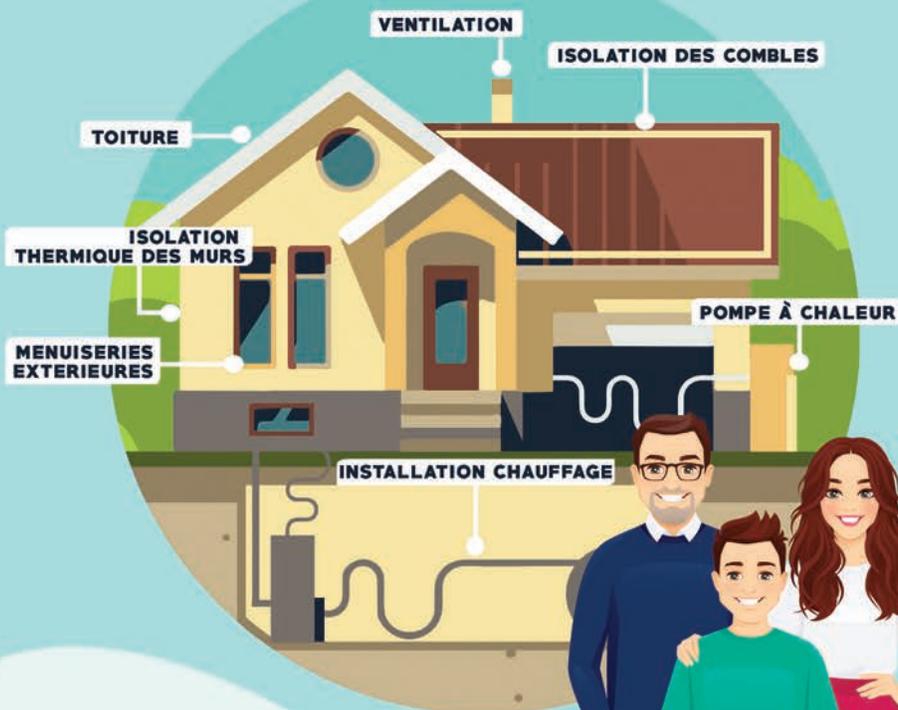
un ambassadeur du territoire

Retrouvez toutes les informations sur les adhésions au Club sur :

 [www.investinblue.fr](http://www.investinblue.fr)  [contact@investinblue.fr](mailto:contact@investinblue.fr)  

**BLUE**  
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**Avec MaPrimeRénov'  
j'améliore mon confort  
en réduisant  
ma consommation d'énergie**



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète



[france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

**04 67 21 31 30**

## DES DISPOSITIFS SUR MESURE SELON VOS BESOINS !

**Vous êtes propriétaire, locataire ou membre d'une copropriété ?  
Vous avez des projets et souhaitez contacter l'interlocuteur qui répondra à toutes les questions que vous vous posez sur votre logement ? Le service habitat de l'Agglo Hérault Méditerranée vous invite, selon la nature de votre demande, à contacter les services dédiés. Ils vous permettront de bénéficier d'un accompagnement gratuit et en toute confidentialité et vous guideront dans vos démarches.**



### POUR LES PROPRIETAIRES

#### • Travaux d'économie d'énergie

Vous avez un projet de travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, menuiseries) ? Pour réduire vos factures, vous pouvez contacter le guichet France Rénov de l'Agglo afin de bénéficier de conseils et connaître les aides existantes.



### D'INFOS

**Guichet France Rénov**

**Tél : 04 67 21 31 30**

**[guichet-renovoccitanie@agglohm.net](mailto:guichet-renovoccitanie@agglohm.net)**

**Accueil téléphonique :**

**Du lundi au vendredi**

**de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Permanences dans les communes  
sur RDV.**



## • Travaux de rénovation

Avec le dispositif France Rénov, l'Agglo et l'Agence Nationale de l'Habitat subventionnent vos travaux de rénovation. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires et syndicats de copropriétaires dont le logement ou l'immeuble est construit depuis plus de 15 ans.

Les travaux concernés :

- > **Des travaux d'adaptation** (monte-escalier, rampe d'accès, douche extra plate, redistribution des pièces à vivre en RDC...) pour être autonome dans votre logement.
- > Des **gros travaux** sur un ou **plusieurs logements très dégradés** (planchers, toiture, mise aux normes électriques, plomberie...)
- > Des **travaux de rénovation de votre façade** (enduits, zingueries, ferronneries, menuiseries, devantures commerciales...)
- > Des **travaux sur les parties communes** de votre copropriété (cage d'escalier, toiture, électricité...)
- > Des **travaux de rénovation** ou de création d'un ou plusieurs logement(s) pour le(s) mettre en location à un tarif abordable (loyer conventionné) et bénéficier d'une réduction d'impôt.



### Un accompagnement gratuit

L'Agglo a missionné un opérateur pour accompagner les propriétaires dans le montage de leur dossier de demande de subventions.

- > Il les informe sur les subventions mobilisables en fonction des projets.
- > Il réalise également un diagnostic du logement et livre ses conseils techniques.
- > L'accompagnement peut intervenir à différents niveaux, de la mise en place du plan de financement à la recherche d'entrepreneurs. Les subventions sont calculées en fonction des ressources pour les propriétaires occupants et pour les propriétaires bailleurs, en fonction du type de travaux et du loyer pratiqué. Elles sont versées après les travaux.



## D'INFOS

### Mission cœur de ville

32 rue Jean Roger • Agde

Tél. 04 67 21 31 30

maisonhabitat@agglohm.net

Ouvert du lundi au vendredi  
(8h30-12h et 14h-17h).

**Vous pouvez aussi commencer votre démarche en ligne facilement sur le site : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)**



### Les compagnons bâtisseurs

L'Agglo a mis en place depuis de nombreuses années un partenariat avec les "compagnons bâtisseurs", une association qui accompagne l'auto-réhabilitation par les propriétaires occupants (travaux de réhabilitation) ou les locataires (travaux d'entretien locatif). Les salariés et bénévoles de l'association réalisent des travaux avec la participation active de l'occupant du logement. Ils répondent à leurs questions, analysent leur projet, mettent à disposition des outils, donnent des conseils. L'association accompagne les propriétaires comme les locataires en situation de mal-logement et de précarité économique. Une faible participation financière est demandée (parfois moins de 10 % du prix des matériaux) payable en plusieurs mensualités en fonction des travaux.



## D'INFOS

Compagnons Bâtisseurs

Tél. 04 67 92 55 30



## Location de votre bien : demandez votre permis de louer !

Vous êtes propriétaire en centre-ville d'Agde, Bessan, Florensac, Montagnac, Pézenas, St-Thibéry ou Vias ? Vous souhaitez louer ou relouer votre logement ?

Vous devez obligatoirement déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location afin d'obtenir le permis de louer sous peine d'amende.

Vous devez envoyer le CERFA N° 15652\*01 et les diagnostics obligatoires pour la location à l'adresse courriel : [permisdelouer@agglohm.net](mailto:permisdelouer@agglohm.net)

## D'INFOS

Service habitat  
Tél. 04 99 47 48 79

## POUR LES COPROPRIÉTAIRES DU CENTRE VILLE D'AGDE

**Si vous êtes propriétaire dans un immeuble qui a au moins 2 propriétaires différents, vous êtes copropriétaire !**

L'Agglo a mis en place un dispositif spécifique sur le centre ancien d'Agde afin d'aider les copropriétés à s'organiser (mise en place d'un syndic bénévole ou professionnel, mise à jour ou mise en place d'un règlement de copropriété...) avant qu'ils puissent réaliser des travaux de rénovation.

### Pourquoi ?

Il s'agit d'apporter des solutions aux difficultés de fonctionnement dans la copropriété et d'anticiper la dégradation des parties communes.

### Comment ?

- > Des permanences sont organisées par une équipe aux compétences juridiques, administratives et techniques.
- > Des ateliers de formation sur des thèmes spécifiques à la copropriété (le fonctionnement d'une copropriété,



les premiers pas du syndic bénévole, l'Assemblée Générale...) sont proposées.

- > Un accompagnement personnalisé en fonction des dysfonctionnements de la copropriété est réalisé.

Des aides financières peuvent être octroyées par l'Anah et l'Agglo :

- > Jusqu'à 5 000€ pour des frais d'organisation de la copropriété (notaires, géomètres, impayés...) + 100 €/lot
- > Jusqu'à 35% + 2 000€ par copropriété pour les travaux en partie commune.

## D'INFOS

Mission cœur de ville  
32 rue Jean Roger • Agde  
Tél. 04 67 21 31 30  
[maisonhabitat@agglohm.net](mailto:maisonhabitat@agglohm.net)  
Ouvert du lundi au vendredi (8h30-12h et 14h-17h).

## POUR LES LOCATAIRES

> Vous êtes locataire, votre logement est en mauvais état (humidité, manque de chauffage, pièce sans fenêtre, électricité pas aux normes... ) et vous souhaitez que votre propriétaire réalise des travaux afin de l'améliorer ?



Après en avoir informé votre

propriétaire, vous pouvez solliciter le service Habitat directement sur la plateforme Histologe (<https://histologe.beta.gouv.fr/>) pour une visite de votre logement. En fonction de la problématique, un technicien se déplacera et réalisera un diagnostic.

### D'INFOS

**Service habitat**

**Tél. 04 99 47 48 79**



> Vous souhaitez faire une demande de logement social ? Contactez le CCAS de votre commune ou faites votre demande sur le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



### BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE ?

Vous avez une question juridique sur votre logement (bail, fiscalité, loyers, copropriété...)?

Vous pouvez contacter l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 34 (ADIL 34).

Partenaire de l'Agglo, son équipe composée de juristes répondra à toutes vos questions.

### D'INFOS

**ADIL**

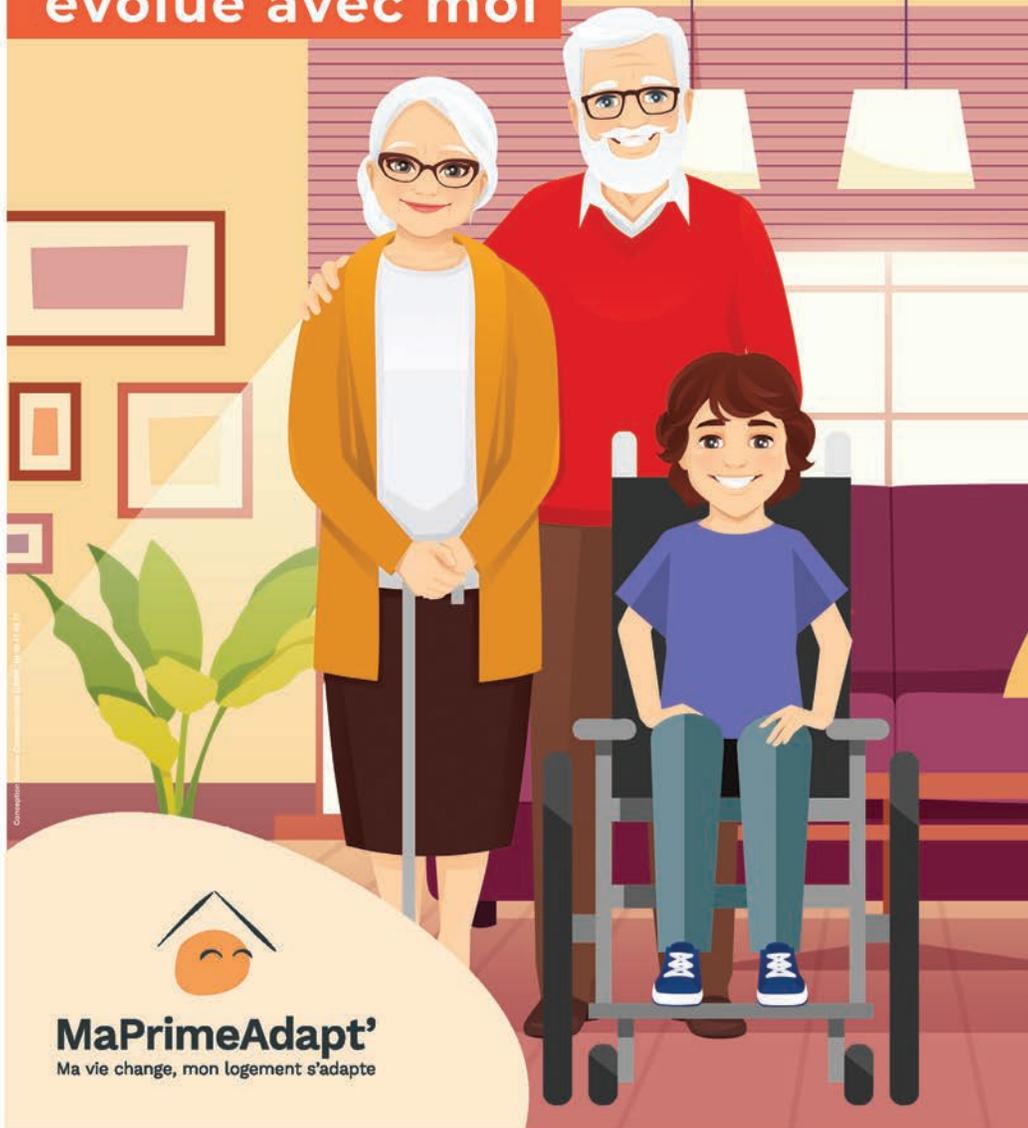
**Tél. 04 67 55 55 55**

**(taper 1) Site internet :**

**[adil34.org](http://adil34.org) (rubrique contact)**



**Avec MaPrimeAdapt'  
mon logement  
évolue avec moi**



**MaPrimeAdapt'**  
Ma vie change, mon logement s'adapte

[france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

**04 67 21 31 30**

agglomeration-heraultmediterranee.net

# INVESTISSEZ L'AVENIR

DES DISPOSITIFS SUR MESURE



MISSION CŒUR DE VILLE  
Tél. 04 67 21 31 30  
maisonhabitat@agglom.org

## LA MISSION CŒUR DE VILLE D'AGDE AU SERVICE DES HABITANTS

La mission cœur de ville est un lieu d'information et d'échanges pour les habitants. Sa mission est de présenter et promouvoir les projets du nouveau projet national de renouvellement urbain (NPNRU) du cœur de ville d'Agde sur les prochaines années.



6 secteurs prioritaires de réhabilitation ont été identifiés et pour lesquels un programme d'investissements de 35 M€ va être engagé :

- > L'îlot Brescou.
- > Le quartier de la République, autour de l'ancienne école Notre Dame qui englobe la place des Halles.
- > L'îlot de l'amour.
- > L'îlot Terrisse.
- > L'espace Perben près de la maison du cœur de ville.
- > Le quartier Lachaud qui va accueillir des logements pour les saisonniers.

**Cette antenne de l'Agglo, accueille également :**

- > La **Maison de l'Habitat**, guichet unique pour les aides proposées en matière de rénovation et d'économie d'énergie. Accompagnement gratuit et personnalisé.
- > La **Gestion Urbaine et Sociale de Proximité** avec la présence de deux agents de proximité à l'écoute quotidienne des habitants du cœur de ville.
- > Les permanences du **conseil citoyen**.
- > Un service de **téléconsultation médicale** situé à la pharmacie "Aprium Pharmacie Centrale", 62 rue Jean Roger à Agde.

### Le dispositif "action cœur de ville"

Le centre-ville d'Agde a été retenu par l'Etat pour bénéficier du programme "action cœur de ville". Il va bénéficier de moyens importants pour revitaliser le commerce et réhabiliter les logements.

#### Des questions sur votre logement, pour y vivre, le louer ou le vendre ?

De nombreuses aides existent et se cumulent pour vous accompagner dans votre projet en tant qu'investisseur privé sur le cœur de ville. Le chef de projet vous renseigne et vous accompagne (étude personnalisée) à la mission cœur de ville.

#### Des questions pour installer votre commerce ou le vendre ?

Contactez le chef de projet et bénéficiez d'un accompagnement sur mesure.



### D'INFOS

**Mission cœur de ville**  
**32 Rue Jean Roger • Agde**  
**Tél. 04 67 21 31 30**  
**Ouvert du lundi au vendredi**  
**(8h30-12h et 13h30-17h)**  
**L.belda@agglohm.net**  
**maisonhabitat@agglohm.org**

# CAMPUS CONNECTÉ



# LE CAMPUS CONNECTÉ UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PROCHE DE CHEZ VOUS

Suivez une formation universitaire à distance partout en France, en étudiant au sein du Campus connecté d'Agde. Implanté sur notre territoire depuis maintenant 3 ans, ce campus offre aux jeunes et aux personnes en reconversion professionnelle l'opportunité d'étudier à distance.



## Pourquoi rejoindre le Campus Connecté d'Agde ?

Vous vivez loin d'un pôle universitaire, vous souhaitez poursuivre ou reprendre des études supérieures ou vous n'avez pas la possibilité d'étudier dans un établissement éloigné de chez vous ? Grâce aux espaces labellisés Campus Connecté, vous pouvez suivre, près de chez vous, des formations à distance dans l'enseignement supérieur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômés que sur un campus universitaire tout en étant encadré.

Le Campus Connecté à Agde associe la souplesse de l'enseignement à distance et un tutorat individuel et collectif afin de mieux vous accompagner dans l'enseignement supérieur.

Ce lieu d'études innovant et convivial vous permettra de réussir des études supérieures que vous n'auriez pas nécessairement entreprises.

## Qu'est-ce qu'un Campus Connecté ?



C'est un lieu d'études qui met à votre disposition des salles de cours connectées et où vous pouvez, à partir de votre ordinateur personnel ou de ceux mis à votre disposition, suivre la formation à distance à laquelle vous vous êtes inscrit auprès d'une université ou d'une école.

Vous bénéficiez d'un accompagnement méthodologique et participez à la vie étudiante du campus.



## Quelles formations peut-on suivre dans un Campus Connecté ?

- > BTS, licence, master, doctorat, formations en santé, diplômés universitaires, formations "à la carte".
- > Tous les diplômes de l'enseignement supérieur et tous les champs disciplinaires sont accessibles (droit, STAPS, sciences humaines et sociales, ...).

Vous choisissez votre formation parmi les cursus à distance proposés par les établissements d'enseignement supérieur et vous vous inscrivez auprès de l'établissement.

## Quel est le montant des frais d'inscription pour suivre une formation à distance dans un lieu labellisé Campus Connecté ?

Les établissements proposant des formations à distance fixent librement leurs tarifs. Les frais d'inscription sont indiqués sur le site des établissements proposant une formation à distance.



## Comment m'inscrire dans un Campus Connecté ?

Le Campus Connecté est un lieu pour accompagner les étudiants en formation à distance dans l'enseignement supérieur. Si je suis intéressé je dois :

### Me renseigner pour trouver la formation à distance souhaitée :

- > [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)  
(tout type de formations supérieures)
- > [fied.fr](http://fied.fr)
- > [enseignementsupnumerique.gouv.fr](http://enseignementsupnumerique.gouv.fr)  
(Licences 1, 2 et 3, Master, BUT, DAUE...)
- > [cned.fr](http://cned.fr)  
(BTS, Préparation concours, Titres et Certifications professionnelles)
- > [cnam.fr](http://cnam.fr)  
(Catalogue de formations à distance)
- > [foad.campusfrance.org](http://foad.campusfrance.org)  
(Trouver sa formation à distance en ligne)

### M'inscrire à ma formation

- Choisir sur Parcoursup ma formation et cocher FOAD si je souhaite la réaliser à distance.
- Hors Parcoursup : Je m'informe directement auprès de l'établissement ou de l'organisme qui propose la formation à distance.

### Prendre contact avec le responsable du campus

Les étudiants bénéficieront de tous les droits du statut étudiant, notamment les aides, bourses, CROUS...

## D'INFOS

### Campus connecté

30 rue Jean Roger • Agde

Du lundi au vendredi :

(8h30-12h30 et 13h30-17h)

Tél. 04 99 47 48 82

Port. 06 45 55 29 45

[campus-connecte@ville-agde.fr](mailto:campus-connecte@ville-agde.fr)



**VOUS VOULEZ  
SUIVRE UNE FORMATION  
UNIVERSITAIRE  
PRÈS DE CHEZ VOUS ?**

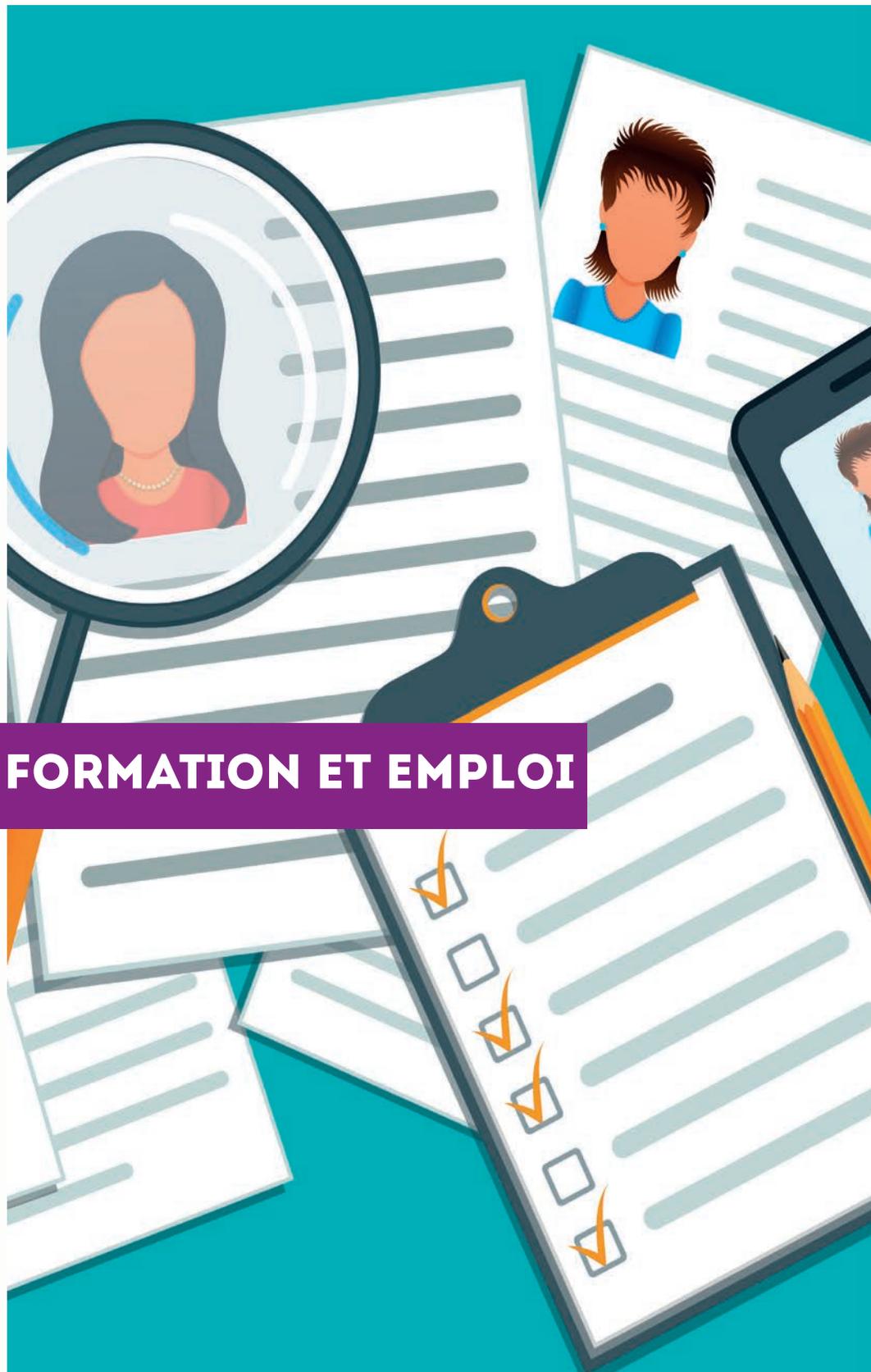
**LA SOLUTION :  
LE CAMPUS CONNECTÉ D'AGDE**

 **1200 FORMATIONS  
DU BTS AU DOCTORAT**

 **ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES, AUX ASSOCIATIONS  
ET ACTIVITÉS SPORTIVES**

 **LE DROIT  
AUX MÊMES AIDES  
QU'UNE FORMATION CLASSIQUE  
(BOURSE, CROUS, CFP...)**

[campus-connecte@ville-agde.fr](mailto:campus-connecte@ville-agde.fr)



**FORMATION ET EMPLOI**

# AGIR POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'Agglo s'appuie sur plusieurs dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté de recherche.



## Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE de l'Agglo a pour mission d'aider les personnes en difficulté (jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires du RSA) à trouver une solution pérenne d'accès et/ou de retour à l'emploi.

Être éloigné de l'emploi n'est pas une fatalité ni une situation définitive. Avec le PLIE, l'Agglo développe des projets qui visent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui en ont le plus besoin.



Les actions sont concentrées sur 4 axes : les chantiers d'insertion, l'appui spécifique à la recherche d'emploi, les ateliers collectifs thématiques et la clause d'insertion dans les marchés publics.

Ce dernier dispositif permet de créer du lien avec les entreprises, de les accompagner dans leurs recrutements et de faciliter la mise en relation des publics en difficulté avec les employeurs de notre territoire.

Le PLIE suit chaque année environ 350 participants.



### D'INFOS

**PLIE**

**36, rue Jean-Jacques Rousseau**

**Agde**

**Tél. 04 67 01 07 95**

**plie@agglohm.net**



## La Maison du Travail Saisonnier (MTS)

La Maison du Travail Saisonnier est un point d'accueil, d'information et de services, dédié aux travailleurs et aux employeurs saisonniers.

La MTS répond à toutes les questions en lien avec la saisonnalité : logement, santé, réglementation, recherche d'emploi ou de candidats, formation, mobilité, aide aux formalités administratives (contrat de travail, document unique, etc..).

### D'INFOS

**MTS**  
**2 rue de la Citrine • Agde**  
**(France Services, ouvert à l'année)**

**Mairie annexe • Rambla du soleil**  
**Cap d'Agde (de mars à août)**  
**Tél. 04 67 32 82 80**  
**accueil.mts@agglohm.net**



## La petite fabrique

Dans un espace convivial et connecté en cœur de ville d'Agde, "la petite fabrique", offre aux usagers un accès à des outils et dispositifs stimulant les initiatives individuelles ou collectives dédiées à l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, l'accompagnement entrepreneurial, l'apprentissage du numérique et des nouvelles technologies. Des ateliers, animations, conférences et activités créatives, viennent compléter l'offre de services accessible à tous les publics.



Lieu ressources partageant les locaux du campus connecté, "la petite fabrique" propose un espace de coworking, plusieurs salles de formation ainsi qu'un espace dédié aux compétences numériques avec Fab Lab.

### D'INFOS

**La petite fabrique**  
**30 rue Jean Roger**  
**Agde**  
**Tél. 04 30 23 94 42**  
**lapetitefabrique@agglohm.net**





**FRANCE SERVICES**

# FRANCE SERVICES

## FACILITER VOS DÉMARCHES EN LIGNE

France services est un guichet unique qui vous accompagne gratuitement et en toute confidentialité dans vos démarches administratives en ligne auprès des principaux organismes de services publics.



### Les principaux organismes de services publics

#### > France Titres

- Aide aux démarches en ligne pour les permis de conduire et les cartes grises

#### > France Travail

- Aide à l'utilisation de votre compte personnel

#### > France Rénov'

- Demande de Prime Rénov'

#### > Chèque Energie

- Informations, simulations, réclamations

#### > La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF)

- Informations et aide à la demande de prestations (APL, RSA, Prime d'activité, allocations familiales...).
- Aide à la déclaration d'un changement de situation

#### > La Caisse de Retraite et Santé au Travail (CARSAT)

- Informations sur les droits
- Aide à la demande de retraite
- Aide à la mise à jour de votre dossier

#### > La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- Informations sur les droits et prestations
- Aide à la déclaration de ressources, à la demande de retraite

#### > La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

- Informations et aides aux démarches liées à la santé (Carte vitale, CSS...)
- Informations sur les droits et prestations

#### > La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) / Impôts

- Aide à la déclaration d'un changement de situation
- Déclaration des biens immobiliers

#### > Le Ministère de la Justice

#### > La Poste



**Une conseillère numérique** propose un accompagnement à l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone) et à l'usage pratique du numérique au quotidien (naviguer sur Internet, gérer sa boîte mail...), en rendez-vous individuel ou lors d'un atelier numérique.

**Des postes informatiques en libre-service** sont également disponibles dans les locaux de l'accueil principal.

Pour être au plus près des habitants de l'Agglo, **des permanences** sont tenues dans différentes communes. Un déplacement à la demande est également possible.



**France services**  
**Accueil principal**  
 2 rue de la citrine • Agde  
 fs.agde@agglohm.net  
 Tél. 04 67 01 24 22

**Pour les permanences :**  
 fs.itinerante@agglohm.net  
 Tél. 04 67 01 07 93



**Les permanences  
 dans les communes**  
**04 67 01 07 93**  
**(sur rendez-vous)**

#### **Cap d'Agde**

Mairie Annexe du Cap d'Agde  
 • Tous les mardis : 9h-12h et 14h-17h

#### **Agde centre**

36 rue Jean Jacques Rousseau  
 • Tous les lundis : 14h-17h  
 • Tous les mercredis : 9h-12h et 14h-17h

#### **Florensac**

Mairie  
 • Tous les lundis : 9h-12h

#### **Nézignan-l'Évêque**

Mairie  
 • Un jeudi par mois : 9h-12h

#### **Montagnac**

Maison des permanences  
 • Tous les mercredis : 9h-12h

#### **Pézenas**

Espace des services publics  
 • Tous les mardis : 9h-12h et 13h-16h  
 • Tous les mercredis : 13h-16h  
 • Tous les jeudis : 14h-17h

#### **Pînet**

Mairie  
 • Les jeudis chaque quinzaine : 9h-12h

#### **Portiragnes**

Mairie  
 • Tous les vendredis : 9h-12h

#### **Saint-Thibéry**

Mairie  
 • Un jeudi par mois : 9h-12h

#### **Vias / CCAS :**

• Tous les jeudis : 9h-12h



Je souhaite  
actualiser  
ma situation  
sur Pôle Emploi

Murielle  
38 ans



J'ai besoin d'aide  
pour accéder  
à mon compte  
Ameli

Josiane  
63 ans

Je ne sais pas vers  
qui me tourner  
pour faire mon  
permis de conduire

Malo  
23 ans



**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

**Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur [france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)**

# URBANISME



## UN SERVICE POUR INSTRUIRE VOS DEMANDES

L'Agglo a mis en place un service mutualisé pour instruire les actes d'urbanisme de ses communes. L'antenne d'Agde gère les demandes des communes du Sud du territoire alors que l'antenne de Pézenas, celles des communes du Nord.



### NOUVEAU : demandes d'autorisation d'urbanisme Déposez-les en ligne !

- > Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?
- > Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'Agglo propose un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) qui permet de déposer vos demandes d'autorisation en ligne. Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, l'Agglo met à votre disposition un service, sécurisé, gratuit et facilement accessible depuis son portail : [www.agglo-herault-mediterranee.net](http://www.agglo-herault-mediterranee.net)
- > Vous pourrez ainsi accéder aux formulaires et au cadastre, remplir la demande d'autorisation d'urbanisme, joindre les pièces nécessaires et télétransmettre le dossier de demande à la commune concernée.
- > Un service simple et rapide qui facilite le dépôt des dossiers, leur suivi et accélère le délai de traitement !

*\*Ce service en ligne concerne les 19 communes de l'Agglo à l'exception de la commune de Cazouls-d'Hérault qui n'a pas délégué l'instruction des autorisations d'urbanisme.*

**Pour accéder aux données des Plans Locaux d'Urbanisme et connaître les règles qui s'appliquent à votre parcelle, consultez le géoportail national de l'urbanisme sur :**  
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Le service Application du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations relatives aux actes suivants : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme et déclarations préalables de travaux.

Les habitants du territoire peuvent ainsi bénéficier de l'expertise d'agents expérimentés qui examinent la compatibilité des demandes avec les règles d'urbanisme.

Les formalités administratives restent inchangées : la délivrance des actes relève de la compétence des Maires. Pour les usagers, cela signifie que les demandes et déclarations d'urbanisme sont toujours à déposer en Mairie qui les transmet ensuite au service instructeur des ADS.



### D'INFOS

#### Site ADS Sud

**Pôle instructeur pour Agde, Bessan, Castelnaud-de-Guers, Florensac, Pinet, Pomérols, Portiragnes et Vias**

**Hôtel de ville,  
rue Alsace Lorraine • Agde  
Tél. 04 67 94 64 84  
[ads-sud@agglohm.net](mailto:ads-sud@agglohm.net)**

#### Site ADS Nord

**Pôle instructeur pour les communes d'Adissan, d'Aumes, Caux, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nézignan-l'Evêque, Nizas, Pézenas, St-Pons-de-Mauchiens, St-Thibéry, Tourbes.**

**Résidence de la butte verte,  
bd Jacques Monod • Pézenas  
Tél. 04 67 30 96 34  
[ads-nord@agglohm.net](mailto:ads-nord@agglohm.net)**

**JUSTICE**

**ET SÉCURITÉ**



# LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

## UN SERVICE GRATUIT OUVERT À TOUS

Notre Agglo dispose d'une Maison de la Justice et du Droit (MJD) qui vous reçoit à Agde et à Pézenas. Les habitants ont ainsi la possibilité de rencontrer gratuitement des associations et professionnels du droit pour trouver des éléments de réponse à leur problématique.

De nombreux intervenants assurent une présence judiciaire gratuite de proximité pour répondre à vos besoins d'information :

- > Des avocats, commissaires de justice, notaires et experts-comptables qui tiennent des consultations gratuites.
- > Des juristes de diverses associations d'aide aux victimes et d'accès au droit.
- > Des conciliateurs, médiateurs et des délégués du défenseur des droits pour régler les litiges civils et administratifs.
- > Des audiences sont assurées par les délégués du Procureur pour apporter des réponses judiciaires adaptées à certaines formes de délinquance, notamment par le biais des procédures d'ordonnances pénales et d'alternatives aux poursuites.
- > Des procédures de rappel à l'ordre impulsées par les Maires sont également menées et concernent principalement : les troubles à la tranquillité publique, la dégradation de mobilier urbain, l'absentéisme scolaire aggravé...



- > C'est également le lieu de la coordination d'animations des actions du service prévention médiation pour Agde et de celles du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD Hérault Méditerranée) sur l'ensemble du territoire intercommunal.

### D'INFOS

La Maison de la Justice et du Droit

• MJD Agde  
Rue de la solidarité, Espace Mirabel  
Du lundi au vendredi :  
(8h30-12h et 13h30-17h)  
Tél. 04 67 35 83 60

• MJD Pézenas - Mairie  
8 parking Boby Lapointe  
Entrée Cour Zévort  
1<sup>er</sup> étage avec ascenseur  
Du lundi au jeudi :  
(8h30-12h et 13h30-17h)  
A partir de janvier 2025 :  
Vendredi : (13h30-17h)  
Tél. 04 67 94 62 51



**AGENCES**

**POSTALES**



# LES AGENCES POSTALES INTERCOMMUNALES

Afin de pérenniser ce service de proximité sur des communes où il est menacé ou inexistant, l'Agglo Hérault Méditerranée a établi une convention avec la Poste.



## Un service de proximité

La poste de Cazouls d'Hérault a ainsi pu maintenir son service public en devenant la première poste intercommunale de France. D'autres communes ont suivi la démarche : c'est le cas de Saint-Pons-de-Mauchiens, d'Aumes, de Pinet et de Montagnac.



Situées au cœur des villages, ces agences permettent de créer du lien et de maintenir une activité de service public grâce à un accueil polyvalent.

## D'INFOS

- > **Aumes**  
14h-16h50 du lundi au vendredi  
Tél. 04 67 37 70 92

---

- > **Cazouls d'Hérault**  
8h45-12h du lundi au vendredi  
Tél. 04 67 25 38 20

---

- > **Pinet**  
9h-12h du mardi au samedi  
Tél. 04 67 77 79 83

---

- > **Saint-Pons-de-Mauchiens**  
8h30-12h du lundi au vendredi  
Tél. 04 67 98 74 89

---

- > **Montagnac**  
8h30-12h du lundi au vendredi  
Tél. 04 30 23 94 34

Réseau des  
**MÉDIATHÈQUES**

**1 réseau  
11 médiathèques**

**Adissan**

**Aumes**

**Caux**

**Cazouls-d'Hérault**

**Lézignan-la-Cèbe**

**Montagnac**

**Nizas**

**Pézenas**

**Pinet**

**Pomérols**

**Saint-thibéry**



# MÉDIATHÈQUES FAITES LE PLEIN DE CULTURE !

Le réseau des médiathèques de l'Agglo dispose de 75000 livres, 115 abonnements (journaux et magazines), et plus de 17 000 supports numériques (CD/DVD).



Le réseau intercommunal de lecture publique regroupe aujourd'hui 11 médiathèques : Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-La-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry.

## Comment réserver ?

Vous pouvez réserver les ouvrages en un seul clic sur [mediatheque.cahm.net](http://mediatheque.cahm.net) ou directement grâce à l'application MaBibli (Disponible sur Apple et Android).

## Vidéo à la demande

Grâce au réseau des médiathèques, vous avez accès gratuitement à la plateforme ArteVOD, où plus de 9000 films et séries vous attendent !

## Une navette

Chaque abonné a la possibilité de faire livrer les ouvrages qu'il souhaite dans la médiathèque de son choix grâce à un service de navette.

Il suffit juste de passer commande, en consultant le catalogue du réseau disponible sur le site ou sur place dans les médiathèques.

Le retour des documents est également décentralisé. Vous pourrez donc vous rendre indifféremment dans une des 11 médiathèques du réseau.



## Des animations

Les médiathèques accueillent différents publics : les écoles, les crèches et réseaux d'assistantes maternelles et quelques maisons de retraite. Elles travaillent également en partenariat avec les associations et proposent de nombreuses animations : expositions, ateliers d'écriture, lectures aux enfants et spectacles jeunesse, ateliers d'arts plastiques, ateliers d'archéologie, animations ludiques, clubs de lecture et rencontre littéraires, concerts... Le réseau des médiathèques est également partenaire de grandes manifestations telles que le Printival, les rencontres cinéma de Pézenas, le festival "des mots'gnac", à Montagnac ou encore le festival Jazz et les rendez-vous autour du vin à Saint-Thibéry.



## Réseaux sociaux

Ils permettent de suivre les actualités et d'accéder à nos conseils de lecture. L'objectif est de valoriser les biens communs culturels et d'inciter au partage de la culture.

Vous pouvez également adhérer au groupe Facebook de la médiathèque de votre choix.

 **Médiathèques Agglo  
Hérault Méditerranée**

## Le prêt de jeux

Dans le réseau de l'Agglo, les jeux de société ont toute leur place. Le ludothécaire sélectionne les meilleurs jeux pour vous les proposer en prêt.

De plus, des séances de jeux sont proposées dans les médiathèques du réseau, ainsi que des soirées jeux.





## LES 11 MÉDIATHÈQUES

- > **Médiathèque François de Mirman**  
Rue de la poste • Adissan  
Tél. 04 67 09 98 36

---

- > **Médiathèque d'Aumes**  
Place de la Mairie • Aumes  
Tél. 04 67 09 98 39

---

- > **Médiathèque François Rabelais**  
Rue Jules Ferry • Caux  
Tél. 04 67 09 98 38

---

- > **Médiathèque Yvette Guillot**  
Place de la Mairie  
Cazouls-d'Hérault  
Tél. 04 67 25 27 40

---

- > **Médiathèque Adèle Foli**  
15, rue de Ecoles  
Lézignan-la-Cèbe  
Tél. 04 67 09 98 40

---

- > **Médiathèque de Montagnac**  
Maison de la Culture et du Patrimoine  
21, rue Malirat • Montagnac  
Tél. 04 67 24 14 32

---

- > **Médiathèque de Nizas**  
Rue des rosiers • Nizas  
Tél. 04 67 09 98 35

---

- > **Médiathèque de Pinet**  
Place Pierre Thieule • Pinet  
Tél. 04 67 77 01 15  
(pôle multi services)  
mediatheque.pinet@wanadoo.fr

---

- > **Médiathèque Pierre Alarcon**  
8, av. de Florensac • Pomérols  
Tél. 04 67 90 52 69

---

- > **Médiathèque Georges Brassens**  
Place Francis Laurent  
Saint-Thibéry  
Tél. 04 67 09 98 41

**GRATUIT**

L'adhésion est gratuite  
pour tous !

Tous les habitants du territoire peuvent adhérer au réseau des médiathèques. Il suffit de se présenter à l'accueil de l'une des médiathèques du réseau avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, une pièce d'identité et une autorisation parentale pour les jeunes de moins de 16 ans. Une carte (valable 1 an) est alors délivrée. Elle donne accès aux 11 médiathèques, et à l'ensemble des services proposés.

La carte est gratuite pour tous !  
Que vous soyez ou non résident de l'Agglo Hérault Méditerranée.

## D'INFOS

**Médiathèque Edmond Charlot**  
Place Frédéric Mistral • BP 37  
Pézenas  
Tél. 04 67 98 92 98  
mediatheque@agglohm.net  
<http://mediatheque.cahm.net>



# CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE



Aire Marine Protégée de la côte agathoise



Canal du Midi



Golf, tennis, nautisme...  
Vous êtes dans une destination Sports !



Biodiversité des espaces naturels



Vignobles & Découvertes



Agde, le Château Laurens

## Vivez Cap d'Agde Méditerranée !



23 km de plages



Pézenas, ville d'art et d'histoire



Offices de  
Tourisme  
de France

[www.capdagde.com](http://www.capdagde.com)



SUIVEZ-NOUS      
#capdagdemediterranee

# L'OFFICE DE TOURISME CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE UNE ÉQUIPE POUR PROMOUVOIR UNE DESTINATION D'EXCEPTION

Acteur majeur de l'attractivité touristique pour les 20 communes de notre territoire, l'office de tourisme assure l'accueil, l'information, la promotion, la communication et le développement sous la marque de destination "Cap d'Agde Méditerranée".



**CAP D'AGDE  
MÉDITERRANÉE**  
**OFFICE DE TOURISME**

Pour continuer à inscrire le territoire de l'Agglo Hérault Méditerranée parmi les destinations touristiques d'excellence du département de l'Hérault et de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, il exerce les principales missions suivantes :

## Accueillir et informer les visiteurs

- > Accueillir le public dans les Bureaux d'Information Touristique : Agde, Cap d'Agde, Grau d'Agde, Vias, Portiragnes, Pézenas, Montagnac, Tourbes.
- > Fournir les informations touristiques et assurer le conseil en séjour avec du personnel d'accueil multilingue.

- > Offrir des services aux visiteurs : documentations, vente de billets, accès wifi, remise de clés...
- > Inscrire les actions engagées dans la démarche nationale "Qualité Tourisme".
- > Soutenir un tourisme durable qui favorise l'environnement, grâce à l'accompagnement de la Région Occitanie pour devenir un Office de Tourisme et des Mobilités et pour obtenir le label Green Destination.



### Promouvoir la destination

- > Développer l'attractivité touristique en valorisant l'offre : mer et nautisme, patrimoine et culture, vélo, sports, activités de pleine nature, famille et enfants, œnotourisme, art de vivre.
- > Mettre en œuvre une stratégie de communication et de marketing sur les marchés touristiques français et internationaux.
- > Engager des actions de promotion : campagnes digitales, internet, médias sociaux, brochures, publicités, newsletters e-marketing, campagnes TV, relations presse, workshops, démarchages professionnels...
- > Animer le site **www.capdagde.com** et la prise de parole sur les réseaux sociaux.

### Commercialiser

- > Collecter, qualifier et actualiser l'information sur l'offre touristique et les prestataires.
- > Proposer et vendre les visites guidées, les spectacles/loisirs, notamment avec la billetterie en ligne **reservation.capdagde.com**.
- > Favoriser l'itinérance des visiteurs avec "Les Escapades", des sorties de découverte de nos communes pour un tourisme durable et responsable.
- > Proposer des articles souvenirs identitaires à la boutique du Cap d'Agde, de Pézenas et de Vias.



### Fédérer les acteurs du tourisme

- > Mettre en relation les professionnels pour favoriser les collaborations.
- > Organiser des rencontres pour présenter les actions et réfléchir ensemble au tourisme du futur.
- > Accompagner le développement digital.
- > Valoriser les offres avec les labels nationaux : Accueil vélo, Territoire Vélo, Famille plus, Vignobles et découvertes, France Station Nautique, Pays d'art et d'histoire, Ville et métiers d'art, Sites et cités remarquables, Plus beaux détours de France, Station verte de vacances, Grands Sites Occitanie Sud de France.





## Une reconnaissance nationale

L'Office de Tourisme cumule trois distinctions qui reconnaissent un service public du tourisme performant : classement en Catégorie I, marque nationale Qualité Tourisme et label Tourisme Occitanie Sud de France.



## LES BUREAUX DE L'OFFICE DE TOURISME

### Toute l'année

#### LE CAP D'AGDE

Rambla du soleil  
Tél. 04 67 01 04 04

#### AGDE

Place de la Belle Agathoise  
Tél. 04 67 31 87 50

#### VIAS

Avenue de la Méditerranée  
Tél. 04 67 21 76 25

#### PORTIRAGNES-PLAGE

Place du Bicentenaire  
Tél. 04 67 90 92 51

#### PÉZENAS

20, place du 14 Juillet  
Tél. 04 67 98 36 40

#### TOURBES

Place de la Mairie  
Tél. 04 67 94 43 92

### En saison

#### LE GRAU D'AGDE

Maison des Services Publics  
Quai Fonquerle  
Tél. 04 67 94 33 41

#### PORTIRAGNES

Musée Saluste  
Boulevard Frédéric Mistral  
Tél. 04 67 09 95 75

#### MONTAGNAC

1 rue Jean Jaurès  
Tél. 04 67 24 18 55

**CAP D'AGDE**  
**MÉDITERRANÉE**  
**OFFICE DE TOURISME**

[www.capdagde.com](http://www.capdagde.com)

Tél. 04 67 01 04 04

[contact@capdagde.com](mailto:contact@capdagde.com)

[#capdagdemediterranee](https://www.instagram.com/capdagdemediterranee)



Les horaires d'ouvertures sont disponibles  
sur [www.capdagde.com](http://www.capdagde.com)

**TRÈS HAUT DÉBIT**



## FIBRE OPTIQUE DES CONNEXIONS OPTIMISÉES



En s'appuyant sur son réseau de fibre optique reliant les différentes communes du territoire, notre Agglo propose aux mairies interconnectées, un catalogue de services mutualisés. La mise en place de ces services leur permet de partager les coûts informatiques, qu'il s'agisse des matériels, des logiciels ou d'autres services numériques.

En parallèle, le réseau de fibre optique de l'Agglo est également mis à disposition auprès des opérateurs Télécom afin de faire



bénéficier les professionnels, installés dans les parcs activités économiques du territoire, d'un réseau fiable, sécurisé et à très haut débit.

### Testez votre éligibilité au réseau de fibre optique !

Pour tester votre éligibilité, vous pouvez utiliser la carte OPEN DATA du portail Hérault Data compilant les données commerciales des opérateurs en charge du déploiement de la fibre optique sur le Département de l'Hérault.

Cette carte vous donne plusieurs informations concernant votre logement :

- Votre éligibilité à des offres Fibre.
- Votre adresse telle qu'elle est connue des opérateurs commerciaux.
- D'autres informations utiles pour votre raccordement.

Pour y accéder :  
<http://numerique.herault.fr>

**Le Département de l'Hérault est en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire de l'Agglo. La fibre optique est un fil en verre ou en plastique dans lequel passe internet et permet une connexion plus rapide que le réseau ADSL.**

# ANNUAIRE

## ÉQUIPEMENT DE LOISIRS

**Centre aquatique et Spa, Archipel Agde**  
Impasse Jean Rat • Agde  
Tél. 04 67 35 32 00  
centresaquatiquesagglo.com

**Centre aquatique "Ô Pézenas"**  
84, avenue de plaisance  
Tél. 04 67 35 32 00  
centresaquatiquesagglo.com

## TRANSPORT

**Agence commerciale**  
1 bis quai Commandant Réveille  
Agde  
Tél. 04 67 01 22 24  
www.capbus.fr

**Transport à la demande (TAD)**  
Tél. 0800 350 310

## ESPACES VERTS ET PROPRIÉTÉ VOIRIE

**SICTOM Agde-Pézenas**  
27, avenue de Pézenas  
34120 Nézignan-l'Évêque  
Tél. : 04 67 98 45 83  
contact@sictom-pezenas-agde.fr

www.sictom-pezenas-agde.fr

**Antenne du Littoral**  
16-16 bis rue Jean Roger  
34300 Agde  
Tél. : 04 11 95 00 97

## EAU ET ASSAINISSEMENT

**Demande d'adhésion pour la mensualisation Service des eaux**  
Tél. 04 30 23 94 31  
servicedeseaux@agglohm.net  
Agglo Hérault Méditerranée  
ZI le Causse 22 av. du 3<sup>ème</sup>  
Millénaire • Saint-Thibéry

**Astreintes : Les numéros utiles en cas de problème**  
> **Pour les communes du Sud**  
Eau et assainissement (*Pomérols, Saint-Thibéry, Bessan, Florensac*)  
Tél. 06 28 53 48 85

> **Pour les communes du Nord**  
*Pézenas (eau potable), Castelnaud-de-Guers (eau et assainissement), Lézignan-la-Cèbe (eau et assainissement), Tourbes (assainissement), Nizas (assainissement), Cazouls-d'Hérault (assainissement), Adissan (assainissement), Caux (assainissement)*  
Tél. 07 87 62 36 81

### Pour les communes exploitées en Délégation de Service Public

> *Pinet, Vias et Montagnac*  
Tél. 0 977 428 465  
> *Agde, Aumes, Portiragnes, St-Pons-de-Mauchiens et Nézignan-l'Évêque.*  
Tél. 0 977 401 138

## BERGES ET COURS D'EAU

**Service Ingénierie aquatique**  
et risques naturels  
Tél. 04 99 47 48 36

## AGRICULTURE

**Guichet unique**  
Tél. 04 11 79 02 20  
k.capus@agglohm.net

## ÉCONOMIE

**Responsable pépinières GIGAMED et innovation**  
Julien Machado  
j.machado@agglohm.net  
www.gigamed.org  
Tél. 04 67 77 42 91/06 79 83 40 42

**Accompagnement aux Entreprises**  
Nathalie Van Twembeke  
gigamedentreprise@agglohm.net  
Tél. 04 99 47 48 84/06 65 00 04 33

**Agence d'Attractivité Economique BLUE / AGGLO**  
Séverine Michau  
s.michau@agglohm.net  
Tél. 04 99 47 48 20/07 86 95 10 56

Maeva Rion  
Tél. 06 07 33 54 93  
contact@investinblue.fr  
www.investinblue.fr

**Service Commerce**  
Vincent Etienne  
commerce@agglohm.net  
Tél. 04 99 47 48 84  
Port. 06 59 71 38 57

## HABITAT

**Guichet France Rénov**  
Tél : 04 67 21 31 30  
guichet-renovoccitanie@agglohm.net  
Accueil téléphonique :  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Mission cœur de ville**  
32 rue Jean Roger • Agde  
Tél. 04 67 21 31 30  
maisonhabitat@agglohm.net  
Ouvert du lundi au vendredi  
(8h30-12h et 14h-17h).

Vous pouvez aussi commencer votre démarche en ligne facilement sur le site :  
monprojet.anah.gouv.fr

**Service habitat Permis de louer**  
Tél. 04 99 47 48 79

**Compagnons Bâtisseurs**  
Tél. 04 67 92 55 30

**ADIL**  
Tél. 04 67 55 55 55  
(taper 1) Site internet : adil34.org  
(rubrique contact)

## LA MISSION CŒUR DE VILLE D'AGDE

32 Rue Jean Roger  
Tél. 04 67 21 31 30  
l.belda@agglohm.net

## LE CAMPUS CONNECTÉ

30 rue Jean Roger • Agde  
Tél. 04 99 47 48 82  
Port. 06 45 55 29 45  
campus-connecte@ville-agde.fr

## FORMATION ET EMPLOI

### PLIE

36, rue Jean-Jacques Rousseau  
Agde  
Tél. 04 67 01 07 95  
plie@agglohm.net

### MTS

2 rue de la Citrine • Agde  
(France Services, ouvert à l'année)

Mairie annexe • Rambla du soleil  
Cap d'Agde (de mars à août)  
Tél. 04 67 32 82 80  
accueil.mts@agglohm.net

### La petite fabrique

30 rue Jean Roger • Agde  
Tél. 04 30 23 94 42  
lapetitefabrique@agglohm.net

## FRANCE SERVICES

### France services

Accueil principal  
2 rue de la citrine • Agde  
fs.agde@agglohm.net  
Tél. 04 67 01 24 22

### Pour les permanences :

fs.itinerance@agglohm.net  
Tél. 04 67 01 07 93

## URBANISME

### Site ADS Sud

*Pôle instructeur pour Agde, Bessan, Castelnaud-de-Guers, Florensac, Pinet, Pomérols, Portiragnes et Vias.*

Hôtel de ville,  
rue Alsace Lorraine • Agde  
Tél. 04 67 94 64 84  
ads-sud@agglohm.net

### Site ADS Nord

*Pôle instructeur pour les communes d'Adissan, d'Aumes, Caux, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nézignan-l'Évêque, Nizas, Pézenas, St-Pons-de-Mauchiens, St-Thibéry, Tourbes.*

Résidence de la butte verte,  
bd Jacques Monod • Pézenas  
Tél. 04 67 30 96 34  
ads-nord@agglohm.net

## LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

### • MJD Agde

Rue de la solidarité espace Mirabel  
Tél. 04 67 35 83 60

### • MJD Pézenas - Mairie

8 parking Bobby Lapointe  
Entrée Cour Zévort  
1<sup>er</sup> étage avec ascenseur  
Tél. 04 67 94 62 51

## AGENCES POSTALES

### > Aumes

14h-16h50 du lundi au vendredi  
Tél. 04 67 37 70 92

### > Cazouls d'Hérault

9h-12h30 du lundi au vendredi  
+ 1 samedi sur 2  
Tél. 04 67 25 38 20

### > Montagnac

8h30-12h du lundi au vendredi  
Tél. 04 30 23 94 34

### > Pinet

9h-12h du mardi au samedi  
Tél. 04 67 77 79 83

### > Saint-Pons-de-Mauchiens

8h30-12h du lundi au vendredi  
Tél. 04 67 98 74 89

## MÉDIATHÈQUES

### Médiathèque Edmond Charlot

Place Frédéric Mistral • BP 37  
Pézenas  
Tél. 04 67 98 92 98  
mediatheque@agglohm.net  
http://mediatheque.cahm.net

### Médiathèque François de Mirman

Tél. 04 67 09 98 36

### Médiathèque d'Aumes

Tél. 04 67 09 98 39

### Médiathèque François Rabelais

Tél. 04 67 09 98 38

### Médiathèque Yvette Guillot

Tél. 04 67 25 27 40

### Médiathèque Adèle Foli

Tél. 04 67 09 98 40

### Médiathèque de Montagnac

Tél. 04 67 24 14 32

### Médiathèque de Nizas

Tél. 04 67 09 98 35

### Médiathèque de Pinet

Tél. 04 67 77 01 15

### Médiathèque Pierre Alarcon

Tél. 04 67 90 52 69

### Médiathèque Georges Brassens

Tél. 04 67 09 98 41

## TOURISME

### Toute l'année

#### LE CAP D'AGDE

Rambla du soleil  
Tél. 04 67 01 04 04

#### AGDE

Place de la Belle Agathoise  
Tél. 04 67 31 87 50

#### VIAS

Avenue de la Méditerranée  
Tél. 04 67 21 76 25

#### PORTIRAGNES

Place du Bicentenaire  
Tél. 04 67 90 92 51

#### PÉZENAS

20, place du 14 Juillet  
Tél. 04 67 98 36 40

#### TOURBES

Place de la Mairie  
Tél. 04 67 94 43 92

### En saison

#### LE CAP D'AGDE - CENTRE PORT

1 quai du Beaurpé  
Tél. 04 67 01 51 57

#### LE GRAU D'AGDE

Maison des Services Publics  
Quai Fonquerle  
Tél. 04 67 94 33 41

#### PORTIRAGNES

Musée Saluste  
Boulevard Frédéric Mistral  
Tél. 04 67 09 95 75

#### MONTAGNAC

1 rue Jean Jaurès  
Tél. 04 67 24 18 55



ZI Le Causse • 22 av. du 3<sup>ème</sup> Millénaire  
34 630 Saint-Thibéry  
Tél. 04 99 47 48 49



RETROUVEZ-NOUS SUR  
[WWW.AGGLO-HERAULTMEDITERRANEE.NET](http://WWW.AGGLO-HERAULTMEDITERRANEE.NET)



# L'AGGLO

HÉRAULT MÉDITERRANÉE

- > AGDE
- > ADISSAN
- > AUMES
- > BESSAN
- > CASTELNAU-DE-GUERS
- > CAUX
- > CAZOULS-D'HÉRAULT
- > FLORENSAC
- > LÉZIGNAN-LA-CÈBE
- > MONTAGNAC
- > NÉZIGNAN-L'EVÊQUE
- > NIZAS
- > PÉZENAS
- > PINET
- > POMÉROLS
- > PORTIRAGNES
- > ST-PONS-DE-MAUCHIENS
- > ST-THIBÉRY
- > TOURBES
- > VIAS

